



Formation spécifique de l'Ecole doctorale de Droit de Normandie

27 janvier 2020

Université Caen Normandie, UFR de Droit, AES et Administration publique, Campus 1, bât. D, salle
DR 268

10h – 13h : Formation de méthode : « La rédaction de la thèse »

Sébastien ADALID, Professeur de droit public, Université Le Havre Normandie, Elodie SAILLANT-MARAGHNI, Professeur de droit public, Université Caen Normandie

Les « Formations de méthode » ont pour objectif de fournir aux doctorants certains outils conceptuels et pratiques, nécessaires à la rédaction d'une thèse en droit.

Déjeuner libre

14h – 17h : Conférence de méthode : « Le droit administratif »

Gweltaz EVEILLARD, Professeur de droit public, Université Rennes I

Les « Conférences de méthodes » sont données par des spécialistes reconnus d'une matière, afin de permettre aux doctorants de cerner les enjeux propres à cette matière.

Rappel : ces conférences comptent dans le nombre d'heures de formation indispensables à la validation du doctorat.